

<http://internet22.catholique.fr/spip.php?article474>

Diocèse22
Tisserands



Utilité et principe de la mutualisation

- Formation - Formation à SPIP - Aller plus loin avec SPIP - Mutualisation de sites sous SPIP -



Date de mise en ligne : mardi 10 décembre 2013

Copyright © Internet 22 - Tous droits réservés

La mutualisation de sites webs permet de faire tourner plusieurs sites sur un même noyau SPIP, ce qui facilite la maintenance et réduit les besoins en ressource serveur. L'exemple qui est donné ici est tiré de sites hébergés à la CEF.

Utilité de la mutualisation

Une seule installation à mettre à jour

Les dessins ci-dessous donnent l'utilité de la mutualisation. La mise à jour ne concerne que le noyau SPIP (tout le monde a la même version) et les plugins (tout le monde peut utiliser ou non des plugins pris dans une même liste et tous à la même version eux aussi).



Avant mutualisation Chaque site doit être mis à jour séparément.



Après mutualisation Une seule mise à jour pour l'ensemble des sites

Noms des sites

- Les squelettes et les noms des sites restent indépendants, chaque site gardant sa charte graphique et son

autonomie de gestion.

Les noms des sites mutualisés peuvent être différents :

- www.monsite.com
 - www.autresite.org
 - â€¦
- Il est possible grâce à la mutualisation de créer des sous-domaines d'un même site, par exemple pastojeunes.monsite.com dans le site www.monsite.com.

Un exemple d'utilisation de la mutualisation

- Ce présent site internet22.catholique.fr est mutualisé avec 13 autres sites SPIP du diocèse (paroisses, services, mouvements) : il en résulte qu'il n'y a qu'une seule installation de SPIP et des plug-ins à mettre à jour au lieu de 14.
- Dans la version la plus simple - celle qui est présentée ici - aucun site n'aura la prééminence sur les autres, même si généralement le premier installé sera en quelque sorte le modèle.

Avant de commencer

Vérifier le besoin !

Avant de mutualiser des sites, il faut évidemment en avoir la nécessité. Cela peut être par exemple un diocèse qui veut gérer simplement plusieurs sites, des services diocésains ou des paroisses par exemple ; ou bien une paroisse qui voudrait séparer le site web de la paroisse de celui de la pastorale des jeunes tout en ne gérant qu'une installation de SPIP.

À noter qu'il existe une offre professionnelle de [mutualisation proposée par la CEF](#), utilisée entre autre par le [diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier](#).

À faire

- Vérifier que l'hébergeur supporte la mutualisation. C'est une possibilité offerte à la CEF.
- Demander à l'hébergeur le nombre de bases de données nécessaires, en général une par site.

Suite : [Installation de la mutualisation](#)